



Communiqué de presse

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 MARS 2020

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du Crédit du Maroc s'est tenue, le 27 mars 2020, à dix heures, à l'Université du Crédit du Maroc, sise boulevard Aboubaker Al Kadiri, Sidi Maârouf, Casablanca, sous la présidence de Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri, Président du Conseil de Surveillance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance et

des rapports des Commissaires aux Comptes, a approuvé, à l'unanimité, les états de synthèse et les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2019 et a donné quitus aux membres du Directoire pour leur gestion et aux membres du Conseil de Surveillance pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice écoulé.

Les comptes sociaux et les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2019 du Crédit du Maroc, certifiés par les Commissaires aux Comptes et publiés, préalablement à la tenue de l'Assemblée générale, au journal « Le Matin » dans son édition du 20 février 2020, n'ont subi aucun changement.

L'Assemblée générale a également examiné et adopté toutes les résolutions qui lui ont été proposées et a décidé de procéder à la distribution d'un dividende brut de 18,70 dirhams par action dont le paiement interviendra à compter du 19 juin 2020.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée générale extraordinaire a approuvé les résolutions qui lui étaient proposées.

Le résultat détaillé des votes de l'Assemblée générale mixte est disponible sur le site internet de la société : www.creditumaroc.ma.

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 27 MARS 2020

Le Conseil de Surveillance du Crédit du Maroc, présidé par Monsieur Ismaïl Fassi-Fihri, s'est réuni à l'issue de l'Assemblée générale mixte.

Le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Mohamed Kettani Hassani, membre du Directoire avec effet au 25 mars 2020. Le Président ainsi que les autres membres du Conseil ont tenu à témoigner à Monsieur Mohamed Kettani Hassani leur reconnaissance pour son implication permanente, son engagement constant et le travail accompli au service de la banque.

Le Conseil de Surveillance a décidé, à l'unanimité et sur proposition du Comité de Nomination et de Rémunération, de renouveler le mandat de Monsieur Bernard Muselet et de Monsieur Stéphane Clérisse et de nommer Monsieur Karim Diouri, membre du Directoire et ce, pour une période de quatre années.

Le Directoire du Crédit du Maroc est à présent composé de Monsieur Bernard Muselet, Président, Monsieur Stéphane Clérisse, membre du Directoire en charge du Pôle Fonctionnement, et Monsieur Karim Diouri, membre du Directoire en charge du Pôle Développement.

La nomination de Monsieur Karim Diouri sera soumise à l'approbation de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a enregistré la démission de Monsieur Philippe Carayol, membre

du Conseil avec effet à l'issue du Conseil de Surveillance du 27 mars 2020. Monsieur Philippe Carayol a informé le Conseil de Surveillance de sa décision de remettre son mandat à la disposition du Conseil de Surveillance et ce, suite à son départ à la retraite. Le Conseil de Surveillance lui a rendu hommage pour sa contribution majeure aux travaux du Conseil de Surveillance et du Comité des Risques et pour ses conseils toujours précieux et judicieux. Son successeur sera prochainement désigné.

Enfin, le Conseil de Surveillance, qui suit de près l'évolution du contexte actuel lié à la pandémie du coronavirus - Covid-19, a renouvelé son plein soutien au Directoire dans ces moments difficiles et inédits et le félicite pour les mesures entreprises dans le but de préserver la santé et la sécurité des collaborateurs, des clients et des partenaires et de soutenir l'économie. Le Conseil de Surveillance adresse ses plus vifs remerciements et exprime sa profonde gratitude aux équipes du Crédit du Maroc qui restent pleinement mobilisées et engagées pour servir et accompagner les clients.

Il est à rappeler, en tant que de besoin, que l'Assemblée et le Conseil ont été organisés et se sont tenus dans le respect scrupuleux des mesures prises par les autorités marocaines, des gestes « barrières » et des bonnes postures de protection.

BIOGRAPHIE RÉSUMÉE DE MONSIEUR KARIM DIOURI

Monsieur Karim Diouri débute sa carrière à BMCE Capital. En 2005, il intègre la BMC1 où il dirige successivement l'activité monétaire puis les marchés des particuliers, des professionnels et des entreprises. En 2010, il rejoint le groupe BNP Paribas en France pour piloter le développement des paiements sur les marchés internationaux de la banque. De retour au Maroc en 2013, il occupe, au sein de la BMC1, la fonction de Directeur du marketing et de la distribution.

En décembre 2015, il intègre le Crédit du Maroc où il est nommé Directeur général adjoint, membre du Comité de direction générale en charge du marketing, des marchés, de la gestion de la relation à distance et de la bancassurance ainsi que la supervision de la filiale Crédit du Maroc Assurances.

En juillet 2017, Monsieur Karim Diouri est nommé Directeur général adjoint, membre du Comité de direction générale en charge de la direction financière groupe, de la direction des achats ainsi que des filiales Crédit du Maroc Leasing & Factoring, Crédit du Maroc Capital et Crédit du Maroc Patrimoine. En janvier 2019, son périmètre s'élargit avec la stratégie et le management des données.

Monsieur Karim Diouri est diplômé de l'INSA Lyon et est titulaire d'un master en stratégie & ingénierie des affaires internationales de l'ESSEC.

Contact Presse - Communication financière : Mouna Benrhanem - mouna.benrhanem@ca-cdm.ma
Site web : www.creditumaroc.ma - Centre de Relations Client : 3232

Crédit du Maroc, société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital social de 1 088 121 400,00 Dhs, RC n° 28 717, établissement agréé en qualité de banque par Bank Al Maghrib en vertu de l'arrêté n° 2348-94 du 23 août 1994.
Siège social : 48-58, boulevard Mohammed V - Casablanca